

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-16-0564 du 18/03/2016**

Arrêté du 8 mars 2016

ARRETE RAPPORTANT L'AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte l'affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Date d'application : 12/03/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE, AU TITRE DU 1ER SEMESTRE 2016.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE, AU TITRE DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère des Finances  
et des Comptes publics

**ARRÊTÉ**

rapportant l'affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2016

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 modifié portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 2 et n° 3 des 20, 23 et 24 novembre 2015 portant affectation d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe ;
- Vu la demande de l'intéressée ;
- Vu l'arrêté du 30 novembre 2015 portant affectation d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe ;



**ARRÊTE :**

**Article premier** : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 30 novembre 2015 en tant qu'elles concernent l'affectation de **Madame Marie-Thérèse MOLLENTHIEL** dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe.

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'installation
MARIE-THÉRÈSE	MOLLENTHIEL	851987	EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS DE LA DRFIP DE MOSELLE	DRFIP MOSELLE TM MAIZIERES-LES-METZ C2	11/03/16

**Article 2** : Madame Marie-Thérèse MOLLENTHIEL, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe est affectée dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'installation
MARIE-THÉRÈSE	MOLLENTHIEL	851987	EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS DE LA DRFIP DE MOSELLE	DRFIP MOSELLE TM MAIZIERES-LES-METZ C2	12/03/16

**Article 3** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 08/03/2016  
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
 L'ADMINISTRATRICE CIVILE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756